

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE396

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 14

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« tel que défini au »

les mots :

« au sens du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.